

La Police nationale recrute

CONCOURS GARDIEN DE LA PAIX

Le concours de gardien de la paix est d'actualité !

Être gardien de la paix, c'est avoir accès, tout au long de sa carrière, à de multiples métiers et possibilités d'évolution :

- métiers de la sécurité publique : l'assistance aux personnes, la prévention des actes de délinquance, le travail d'investigation, la prise de plaintes, l'aide aux victimes...
- métiers des compagnies républicaines de sécurité ([CRS](#)) : le maintien de l'ordre, les compagnies autoroutières, le secours en haute montagne...
- métiers de la police aux frontières ([PAF](#)) : le contrôle des flux migratoires, lutte contre le travail clandestin...
- métiers de la police judiciaire : lutte contre la criminalité organisée,
- métiers du renseignement...

Les conditions de recrutement :

- être de nationalité française.
- avoir accompli la journée de défense et citoyenneté.
- être en bonne condition physique, avec une bonne acuité visuelle.
- être âgé de 17 ans et de moins 35 ans au 1er janvier de l'année du concours.
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme ou titre équivalent.

La formation des gardiens de la paix :

La formation initiale, d'une durée de 12 mois, est dispensée dans une des écoles nationales de police réparties sur le territoire. Elle est organisée selon le mode de l'alternance entre établissement de formation et services opérationnels. La scolarité consiste à acquérir des connaissances, des pratiques et des techniques, à s'imprégner de la notion de service public pour devenir professionnel et agent d'autorité. L'élève gardien de la paix est rémunéré : 1 351 €.

L'affectation des gardiens de la paix sur leur premier poste est fonction de leur rang de classement en fin de scolarité et des postes proposés par l'institution.

La carrière des gardiens de la paix :

Rapidement, les gardiens de la paix ont la possibilité d'encadrer une équipe formée d'autres gardiens de la paix ou d'adjoints de sécurité. Sur examen professionnel, ils

peuvent accroître leurs responsabilités en accédant au grade de brigadier, puis brigadier-chef, puis major. En interne, différentes voies permettent d'accéder aux corps d'officiers ou de commissaires. Ils peuvent exercer, après sélection, des spécialités telles que maître-chien, motocycliste, membre d'unités spécialisées ...

Le recrutement des gardiens de la paix :

Il existe deux possibilités :

- le concours national à affectation en Île-de-France : ce concours offre un nombre important de postes, avec une affectation d'une durée minimale de 8 années dans cette région. Des avantages (indemnités et avancement dans la carrière) sont alors prévus.

-le concours national à affectation nationale : les postes à pourvoir sont proposés sur l'ensemble du territoire y compris en Île-de-France, pour une durée de 5 ans minimum.

Le concours comporte trois phases de sélection : la phase d'admissibilité (épreuves écrites d'étude de texte, de questionnaires à choix multiple, tests psychotechniques), la phase de pré-admission (épreuves sportives) et la phase d'admission (épreuve de gestion du stress, test questions-réponses interactif, oral de langue et entretien avec le jury).

Inscription au concours :

*Les inscriptions se font via le site www.lapolicenationalerecrute.fr

*Clôture des inscriptions (papier et internet) : 16 juin 2017

Epreuves d'admissibilité : le 14 septembre 2017

CONTACT :

Point information carrières : Espace Riberpray – rue Belle Isle BP 51064 METZ
cedex 01 - Tél : 03 87 16 13 69

courrier électronique : info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr

LES CLASSES PRÉPARATOIRES INTÉGRÉES

S'inscrivant dans le cadre de la politique de promotion de l'égalité des chances, les classes préparatoires intégrées commissaire et officier (CPI) visent à encourager et diversifier l'accès au corps de conception et de direction et au corps de commandement de la police nationale, en facilitant l'accès au concours à des jeunes méritants issus de milieux défavorisés. Ce dispositif est donc soumis à condition de ressources.

A ce titre, les CPI offrent un tremplin pour devenir cadre de la police nationale.

En effet, les commissaires de police dirigent les services de la police nationale et l'ensemble des personnels qui y sont affectés. Interlocuteurs privilégiés des autorités locales, ils déterminent les actions à mener pour atteindre les objectifs définis par le ministre en matière de sécurité. Ils exercent les attributions de magistrat qui leur sont conférées par la loi.

Les officiers de police secondent ou suppléent les commissaires. Ils ont vocation à diriger certains services. Ils assurent le commandement des gardiens de la paix.

Les concours de commissaire et d'officier : des concours à haut niveau.

Il est possible après des études universitaires, d'accéder aux corps de conception et de direction, et de commandement de la police nationale : en passant un concours externe, accessible sous conditions de diplôme. Pour le concours de commissaire, les candidats doivent être titulaires d'un master 2 et pour le concours d'officier, les candidats doivent être titulaires d'une licence.

Le contenu de la préparation.

Les CPI sont animées par l'école nationale supérieure de police : l'ENSP, établie sur deux sites : à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69) et Cannes-Ecluse (77).

Les CPI proposent une préparation aux épreuves écrites des concours (culture générale, culture policière, matières juridiques) mais aussi aux épreuves orales et sportives. Elles offrent de véritables atouts : évaluation du niveau de départ de chacun, suivi pédagogique individualisé, tutorat par des élèves commissaire ou officier, immersion permanente dans l'univers de la police, contacts quotidiens avec des policiers, concours blancs, entraînements filmés aux épreuves orales.

Entre 15 et 20 candidats sont sélectionnés chaque année pour chacune des CPI !

Calendrier de la préparation.

Il est disponible en détail sur le site de l'ENSP : www.ensp.interieur.gouv.fr

Toutes les coordonnées utiles (téléphoniques, courriels) y sont indiquées.

Les inscriptions, via le site www.lapolicenationalerecrute.fr sont d'actualité, elles sont ouvertes jusqu'au 07 juillet !